

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	108 (1963)
Heft:	2
Artikel:	À chacun sa force atomique? : Problème majeur de l'époque actuelle
Autor:	Perret-Gentil, J.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-343147

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

contact de tous les jours avec notre jeunesse est, à côté des candidats à l'exemption, les adeptes de sectes et les nombreux étudiants (à Genève surtout) qui refusent de porter les armes.

Il est inutile de s'étendre plus longuement sur un état d'esprit qu'il serait dangereux d'ignorer. Certes, il y a eu et il y aura toujours des opposants et des mécontents; le monde est ainsi fait qu'on y trouve de tout. Le bilan dont le passif augmente certainement, garde encore un actif valable. Mais il ne faut pas se leurrer. Des forces puissantes sont en marche pour ébranler notre confiance dans l'armée et, par voie de conséquence, dans la défense nationale. Le devoir de chaque soldat, de chaque sous-officier, de chaque officier, et partant de chaque citoyen qui croit encore en des valeurs qui ont fait leurs preuves au cours de l'Histoire, est de s'efforcer de défendre par son attitude, par ses qualités d'homme, par sa *valeur morale*, un bien précieux, le pays et la liberté qu'il symbolise.

Colonel EMG. H. VERREY

A chacun sa force atomique ?

PROBLÈME MAJEUR DE L'ÉPOQUE ACTUELLE

Intentionnellement il n'est pas fait usage dans ce titre du mot qui vient maintenant à l'esprit, de *force de frappe*, car ce terme est pris à l'heure actuelle dans un sens bien particulier de force stratégique. Mais qu'est-ce que la stratégie? Au plus bref, la conduite non pas de la bataille, ni d'une opération ou d'un combat, mais de la guerre dans son ensemble

ou à son niveau le plus élevé. Qu'une telle force soit appelée « deterrent », « force de dissuasion » ou de représailles, il s'agit donc d'un moyen très puissant permettant à un belligérant d'influer sur le cours de la guerre, si ce n'est même de l'empêcher; ou encore d'arrêter les bombardements stratégiques de l'adversaire, en général aveugles, sur les populations.

Les controverses récentes font ressortir de toute évidence que le chef de file de l'Alliance occidentale voudrait se réservé uniquement ce moyen, puisque en raison de sa puissance militaire et de ses moyens stratégiques, il lui reviendra en fait de conduire la guerre. Il va de soi que du côté de l'Est rien de tel n'est en discussion, car le pays dirigeant est omnipotent; non seulement il ne donnera aucun moyen atomique à ses partenaires, mais il parviendra sans peine à les empêcher pendant longtemps encore de se créer une industrie nucléaire.

Mais à l'Occident le problème se pose d'une manière qui peut être simplifiée comme suit: le chef de file doit-il être le seul à avoir des forces atomiques stratégiques? Doit-il de même être le seul à posséder de semblables moyens d'emploi tactique. Toutes les discussions et controverses qui ont eu lieu en reviennent somme toute à ces deux questions. Pour essayer d'y répondre il faut faire une synthèse personnelle, car on se doute que les arguments de part et d'autre sont importants; leur départage pour la réponse finale tient en définitive à très peu de chose.

* * *

Si l'Alliance pour la défense de l'Occident pouvait être assurée de fonctionner d'une manière parfaite, ce qui est rarement le cas dans une coalition de ce genre, il serait effectivement rationnel que seul le principal partenaire ait une force atomique stratégique au bénéfice de l'ensemble et qu'il dispense le feu nucléaire qui pourrait être nécessaire pour des opérations où il serait fait usage de cette arme. Il faudrait que la défense se déroule rigoureusement selon les plans pré-

établis, et cela pendant peut-être plusieurs années; qu'il ne survienne pas d'échecs graves mettant en péril un ou plusieurs pays; qu'aucune campagne subversive ne surgisse, si bien orchestrée qu'elle paralyse un partenaire au point même que celui-ci, comme ce fut déjà le cas, n'en soit à peine conscient; et surtout il importera d'être certain qu'il n'y aura pas un ou plusieurs pays se trouvant isolés et en très mauvaise posture pour continuer la lutte.

Si toutes ces conditions étaient remplies, le problème ne se poserait guère et il n'y aurait pas lieu de débattre les arguments tendant à laisser ce puissant armement uniquement aux mains d'un seul Etat. Ces arguments raisonnables en eux-mêmes, le resteraient quelles que soient les raisons qui pourraient leur être opposées. Tout ce qu'on a formulé en faveur de la thèse de cette sorte de monopole n'aurait plus qu'à être considéré comme logique et définitivement applicable.

Il y a même lieu d'insister sur le fait que ces arguments sont convaincants, presque irréfutables, tandis que ceux qui y sont opposés demeurent encore imprécis, reposant sur des éventualités incertaines ou des données impondérables. Cependant il s'agira de déterminer si ce n'est pas justement ce dernier aspect du problème qui doit déterminer les suffrages.

Le principal argument en faveur de l'omnipotence de la force de frappe atomique du chef de file, est la faiblesse extrême des moyens des deux autres pays atomiques de l'Alliance ou de ceux qui pourraient s'y joindre. Il y a effectivement un abîme dans la proportion entre les stocks américains de bombes « A » et « H », et ceux des Anglais, au mieux quelques centaines, et ceux des Français, peut-être quelques dizaine de bombes « A ». Il découle de cette constatation que ces puissances atomiques secondaires seraient dans l'impossibilité de maintenir le rythme d'une guerre atomique si celle-ci était déclenchée contre un adversaire qui a des stocks d'armements jaugés environ à la moitié de ceux des Américains.

Un autre argument qui apparaît un peu comme un reproche, est que les sommes dépensées à ses moyens atomiques devraient être plutôt consacrées, non pas à des armements majeurs qui resteront faibles, mais bien à ceux d'ordre classique, ou « conventionnel » si ce terme mal employé veut dire terrestre. Cependant, dans le cas présent, ce reproche ne se justifie que dans la même faible mesure que celle régissant les armements atomiques de ces pays; pour la France, ce n'est que quelques pour-cent, 3 ou 4, du revenu national.

En revanche, il n'est pas faux de prétendre qu'il suffit à quiconque de posséder quelques engins atomiques et de les faire exploser en période de tension pour susciter la pire des guerres atomiques. Or cette simple supposition déplaît à ceux qui voudraient, en raison de la responsabilité dont les événements les ont investis, demeurer toujours les maîtres du jeu.

En cherchant objectivement à comprendre le point de vue des Américains, il faut bien admettre que celui-ci n'est pas faux. Leurs responsabilités dans la défense de l'Occident sont vraiment écrasantes. Ils n'ont pas qu'un seul théâtre de guerre, l'Europe. Il y a ce trio provenant de l'Alliance U.S.A.-Canada, qui représente la défense de l'Océan Arctique et son espace aérien, le plus court chemin d'un continent à l'autre; celui de l'Atlantique, qui implique la défense contre des nuées de sous-marins susceptibles de faire sentir leurs menaces sur les communications alliées et le ravitaillement des pays en guerre; et enfin, l'Europe où les Etats-Unis maintiennent d'importantes forces dans le cadre de l'OTAN, ce qui est d'autant plus appréciable qu'elles sont à environ 10 000 km de leurs bases. En outre les Américains ont la responsabilité de deux autres théâtres d'opérations: l'Orient (Méditerranée comprise pour une part) et surtout l'Extrême-Orient, presque aussi important pour leur propre continent que l'Atlantique.

Il n'était pas inutile de rappeler ces données de base montrant l'ampleur que prendrait un conflit futur. Celui-ci

serait intercontinental, ou disons à la mesure d'un hémisphère, bien que la lutte ait toujours tendance à se cristalliser en certains points. Les Etats-Unis détiennent par la force des choses tous les hauts commandements, soit à deux ou trois échelons plus élevés que ceux des états-majors européens.

C'est à ces échelons supérieurs que pourront intervenir ce qu'on appelle les armements stratégiques, fusées intercontinentales, aviation de bombardement lourd, sous-marins à fusées Polaris et peut-être satellites artificiels, tous armés en charges atomiques et presque obligatoirement thermo-nucléaires, tout autre explosif n'étant plus concevable avec des engins d'un tel prix et d'une telle portée. Et c'est également à ce niveau supérieur, que se fera l'enjeu stratégique. Il consistera à «varier» les interventions thermo-nucléaires au gré d'une situation à l'échelle de l'hémisphère. Selon les manœuvres ou les menaces de l'adversaire, les interventions devront porter immédiatement sur l'une ou l'autre région, comme des «transports» de tirs d'artillerie dans un secteur tactique. — Il va de soi que celui qui mènera le jeu devra être absolument libre de nuancer exactement les efforts à sa volonté. Quelques bombes atomiques de-ci de-là ne pourront lui apparaître que comme absolument inutiles, gênantes et agaçantes.

L'immensité de la lutte et l'énormité du jeu stratégique à conduire, justifient la jalouse des prérogatives que cela implique, du moins à première vue, car cette même situation dans ses développements mettra en évidence certains inconvénients graves pour les partenaires.

Il y a encore une situation de base qu'il importe de rappeler, et provenant de la création, à son origine, de l'Alliance Atlantique. Comme on l'a vu, cette dernière n'englobe que trois sur cinq des théâtres de guerre entourant le continent eurasiatique. Lorsqu'ils se sont chargés de la défense de l'Occident, les Etats-Unis ont traité «unilatéralement», comme on ne manquait pas de le souligner à l'époque, avec chacun des futurs partenaires. Et chacun isolément a donné son

accord de principe. Puis les apports de tous ont été fixés. Il en est résulté, également par la force des choses, une règle assez curieuse: plus un pays était important et fort dans la hiérarchie des puissances, plus son apport à l'Alliance demeurait partiel quant à l'ensemble de ses moyens. En d'autres termes, certains pays, souvent les moins importants, mettent à la disposition de l'Alliance la quasi-totalité de leurs moyens.

Les Américains ont fourni à l'Alliance une participation très appréciable: en Europe, un apport qui peut correspondre à celui d'une puissance européenne; et, sur les autres théâtres, des forces de plus en plus importantes encore. Mais nulle part, ils n'ont engagé leurs forces les plus puissantes ni surtout celles du jeu stratégique. Il faut leur rendre cette justice qu'ils n'en ont jamais fait mystère. Les parts et apports ont été débattus sur le plan politique. Et tout cela s'est fait ouvertement, même avec une certaine publicité. Officiellement, d'après ce qui est connu et à moins d'accords secrets, toujours possibles dans des situations de cette nature — les Etats-Unis ne sont liés que par leurs apports prévus et promis sur les théâtres de guerre de l'Alliance. Des conciliabules et des arrangements peuvent être sans doute fort nombreux; mais il ne semble pas, bien qu'on soit porté à croire le contraire, qu'ils y aient des engagements formels, notamment de contre-offensive aérienne dans le cadre de l'Europe. Au moment de la constitution de l'Alliance, les critiques des Européens portaient d'ailleurs souvent sur ce fait, bien que l'éventualité, ou la nécessité, de telles contre-manoëuvres tombât dans le domaine d'événements prévisibles; des préparatifs avaient été faits avec la seule aviation stratégique existant en Europe, c'est-à-dire l'aviation anglaise.

Quoi qu'il en soit, le fait est patent, les Américains ont réservé pour eux la quasi-totalité de leurs moyens stratégiques les plus puissants. Ils ont envisagé une guerre à l'échelle de l'hémisphère et qui est celle de leur continent et non pas celle de l'Europe. Celle-ci est certes incluse dans un immense

ensemble; mais elle n'en est pas le centre; elle ne possède pas les armements suprêmes. Elle dispose évidemment d'une certaine influence, mais non pas réellement du pouvoir de la conduite de la guerre. Il existe même un compromis plus accusé. Les autorités politiques des Etats-Unis auront la haute main sur une guerre intercontinentale; celles de l'Alliance, un Conseil, comprenant quinze représentants, n'aura une compétence que relative quant à la conduite de la guerre et encore sur un seul des théâtres d'opérations.

* * *

Une décision affectant les forces aériennes de l'Angleterre, survenue à la fin de 1962, a mis en évidence la situation décrite ici, qui souligne le déséquilibre interne de l'Alliance, lequel n'est cependant pas très grave. Néanmoins cette situation demeure latente et ne donne pas satisfaction.

Des solutions ont été recherchées à cet égard; mais celles-ci semblent plus théoriques que réellement applicables. L'une d'elles consisterait à mettre en commun tous les armements, ce qui serait possible, du moins partiellement, pour les fusées, l'aviation, les engins atomiques, etc., mais se heurterait sur d'autres points à des impossibilités, parce que précisément, que ce soit dans la production des armements, ou toute autre production, il apparaît des inégalités de potentiel, comme c'est le cas quant à la puissance des pays en cause. En fait, cette voie de la production commune est très longue à parcourir. Elle a débuté entre les pays européens et fourni aux fabricants une extension très appréciable des marchés, cependant rétrécis par le prix actuel des armements. Mais cela est plus facilement possible entre les pays européens demeurant à un niveau à peu près égal. Disons que les premières expériences faites avec les Etats-Unis montrent qu'il y a intérêt pour les pays européens à produire leurs propres armements en raison du coût des licences américaines. Enfin, le fait pour les pays d'Europe d'avoir leurs centres de pro-

duction sur le continent même demeure d'une importance économique certaine et ménage leur souveraineté.

Une autre solution préconisée a été la création d'une force atomique « multilatérale », dont il a été beaucoup question. Cela reviendrait à grouper en une force de frappe les moyens atomiques des Etats-Unis, d'une part, et de l'autre, ceux des pays européens qui en possèdent. Le tout serait sans doute réuni dans les commandements de l'Alliance, mais en fait sous des autorités qui ne sont qu'en partie européennes. Les laborieux résultats acquis grâce à la volonté d'autonomie et d'indépendance des puissances de l'Europe, se trouveraient donc absorbés par ces commandements supérieurs. Mais cette solution, dont l'idée paraît actuellement faire du chemin, peut se heurter en fin de compte à des objections de caractère national, de part et d'autre de l'Atlantique.

On atteint maintenant, semble-t-il, au cœur du débat. Le point de vue américain ayant été éclairci, il peut suffire de le transposer du côté européen, mais à un niveau plus bas. Les sphères stratégiques des Américains sont très élevées et leurs échelons tactiques de même. Or c'est à l'intérieur de ces derniers que se placerait éventuellement le niveau stratégique des Européens — éventuellement, car il s'agirait du cas où ceux-ci seraient livrés à eux-mêmes. Si l'Alliance fonctionnait normalement selon les plans prévus, cette sorte de décalage ne se produirait pas. Mais viennent des événements graves, même momentanés, les pays européens seraient dans l'obligation de conduire leur propre guerre. Auraient-ils ou n'auraient-ils pas des armements nucléaires ? En tout cas ils se trouveraient devant un adversaire qui en aurait sûrement.

On peut, de plus, imaginer des situations résultant de conceptions différentes ; ou même prévoir des mésententes dans certains cas, qui seront inévitables à un niveau supérieur et pourraient se justifier dans une certaine mesure par les divergences des situations politiques ou des zones d'influence. Il suffit d'ailleurs de considérer certaines situations nées durant les conflits précédents pour observer combien il

y a eu de points de discordance à l'intérieur d'une même alliance. Une alliance ne doit pas se construire sur la désunion; mais l'on peut constater que l'union n'est jamais absolue; c'est un fait. On peut prévoir des cas d'isolement de pays pouvant devenir irréparables s'ils ne disposent pas de moyens puissants immédiats; cela étant valable surtout pour les nations les plus exposées.

Mais il existe également des pays, qui, bien que le cadre de l'Alliance soit pour eux essentiel en vue de la défense commune, n'en ont pas moins des intérêts vitaux en dehors de celle-ci, qui les inciteront presque certainement à s'opposer à des opérations isolées et à riposter à des diversions, ou tout autre genre d'hostilités. — Que ce soient les pays exposés au plus près du danger, ou ceux ayant d'autres intérêts à défendre au loin, un facteur important va jouer lorsque ceux-ci se verront placés immédiatement en infériorité et dans l'obligation, pour parfaire leur capacité de défense, d'obtenir en complément des moyens, qui peuvent leur être refusés en raison de fluctuations stratégiques.

Souverains, reconnus comme tels, malgré des restrictions d'interdépendance, que penseraient d'eux-mêmes ces pays du vieux continent qui longtemps ont été à l'avant-scène du monde? Et que penseraient d'eux certains pays, moins développés ou des populations frustes portées à juger essentiellement sur les manifestations de la force? La « décolonisation » est déjà beaucoup plus qu'on le croit une perte de prestige pour l'Europe. De plus, le langage courant fait une distinction nette entre partenaires et satellites. Il y a donc plus d'avantages à augmenter les moyens des nations européennes, puissances militaires anciennes, qu'à les restreindre.

* * *

De semblables problèmes se posent aussi sur le plan tactique, où les pays européens paraissent de plus en plus devoir y être confinés. En stratégie l'argument de la primauté de la conduite supérieure d'une guerre est évidemment d'un

gros poids; on peut donc l'admettre en principe. Mais dans le domaine tactique la discordance des situations semble plus grave. Quelles que soient leurs positions dans un ensemble, les grandes unités, ne disposant pas de moyens nucléaires propres, sont amenées à un état de subordination et même de sujexion indésirable et inutile.

Naturellement, si tous les rouages de l'Alliance fonctionnent correctement, il n'apparaîtra pas de difficultés tragiques. Mais ce sont surtout les cas graves, insolites, imprévisibles de prime abord, qui peuvent amener des situations inextricables et accuser cet état de subordination et ses conséquences. On sait que sur le théâtre d'opérations européen, le feu nucléaire est actuellement en totalité dans la main des Américains. Jusqu'à l'échelon des armées et probablement des corps d'armées, ces grandes unités étant composées d'éléments de nationalités différentes, on trouvera sans doute des armements atomiques américains, en général des fusées. Par contre, les divisions, conservant leur caractère national, ont des armes propres ou achetées à l'étranger, par exemple des « Honest-John ». Sur un théâtre d'opérations où il n'y aurait que peu de troupes américaines, il existerait des unités spéciales, dont le détachement « SETAF » en Italie, chargé de dispenser le feu nucléaire sur une zone déterminée.

Mais dans tous les cas, ce feu lui-même demeure exclusivement sous autorité des Américains. Ainsi, au point de vue commandement, on en arrive à un très regrettable compromis. En effet, le général ayant conçu sa manœuvre, devra obligatoirement s'en remettre à un délégué d'une hiérarchie particulière dépendant d'une autorité américaine, ayant pouvoir absolu de dispenser ou non les appuis nécessaires, les hostilités atomiques étant déclenchées. Encore une fois, si les événements suivent leur cours normal, il n'y aura peut-être pas de difficultés majeures. Mais que surgisse un échec, que soit lancée par l'ennemi une contre-manœuvre, par exemple sur une partie d'un territoire, défendue par ses propres nationaux, mais que le commandement veut sacrifier pour

des raisons supérieures et les forces en question seront dans l'impossibilité de s'accrocher à leur sol. Là encore, bien d'autres cas peuvent être imaginés.

Ces cas tragiques seront peut-être peu nombreux, mais il suffit qu'ils puissent se produire pour créer un sentiment pénible, surtout pour des puissances militaires qui, au cours des siècles ont eu à conduire des guerres de coalition.

* * *

Enfin remarquons que les deux points de vue, américain et européen, ne sont pas très faciles à concilier. Tous deux apparaissent logiques dans le cadre où ils sont énoncés. Le premier se conçoit très bien pour une stratégie au sommet; le second convient à une situation particulière de pays placés dans la région du globe la plus exposée.

J. PERRET-GENTIL

Chronique française

Les unités et les effectifs

Le ministère des armées a donné des indications importantes concernant la réorganisation de l'armée et son stationnement en France. Il est prévu *six divisions* à 3 brigades chacune pour le *corps de bataille*. Il s'agit du type dit « division 1959 » que l'on tendra de plus en plus à appeler tout simplement division, sachant que l'une ou l'autre possède des particularités d'emploi. C'est le même type adopté par la Bundeswehr: 2 brigades d'infanterie et une blindée constituent une division d'infanterie; une brigade d'infanterie et deux blindées forment une division blindée. La « tranche divisionnaire » est de 30 000 hommes. La proportion est, en général, de 2 grandes unités d'infanterie pour une blindée.

Deux des 6 divisions, plus une brigade isolée et certains éléments supplémentaires sont déjà en Allemagne; *trois*, ou *deux* (la question ne paraissant pas encore définitivement réglée) sont en cours d'installation dans l'Est et le Nord-Est, soit les zones ci-après: Alsace-Lorraine, Franche-Comté, Picardie, Champagne. *Une division légère*